



Tarbes, le 25 novembre 2020

Objet : Plan de restructuration du réseau de la DGFIP des Hautes Pyrénées.

Mesdames et Monsieur les Parlementaires,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Messieurs les présidents de CCOM et d'Agglomération
Messieurs et Mesdames les conseiller.e.s départementaux,
Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

En complément des divers courriers que nous vous avons communiqués concernant la restructuration des services des finances publiques dans les Hautes Pyrénées nous tenons à vous apporter quelques informations qui nous paraissent importantes et qui font suite à deux réunions de comités techniques qui se sont tenues sous la présidence du DDFIP des Hautes Pyrénées les 12 et 19 novembre 2020.

Ces éléments portent notamment sur la qualité de la concertation et du dialogue engagé avec les élus du département ainsi que sur le contenu réel du Nouveau Réseau de Proximité (NRP).

Ainsi, interrogé sur le niveau et la teneur de la consultation des élus locaux et parlementaires, le Directeur Départemental des Finances Publiques a fini par concéder qu'il s'en était tenu à une consultation de certains présidents de CCOM, des maires des lieux de résidence des trésoreries concernées par la restructuration, du député Jean Bernard Sempastous, du Maire de Lourdes et du Président de l'Association des Maires Ruraux du département, tout en précisant que la marge de négociation était cantonnée à l'habillage de la réforme dont les principaux points (fermeture de toutes les trésoreries à l'horizon 2023 et centralisation des services des impôts des particuliers et des entreprises sur Tarbes) ne seraient pas discutables .

S'agissant des trois autres parlementaires du département il a indiqué qu'il n'avait pas jugé nécessaire de consulter Mmes Dubié, Carrère et Artigas, pas plus que les conseillers départementaux et le Président du Conseil Départemental, indiquant qu'ils et elles allaient sans doute émettre un avis négatif comme cela avait déjà été le cas en 2019.

En clair, le directeur s'est bien gardé de faire remonter en 2020 une quelconque expression critique sur son projet.

C'est une définition toute particulière du dialogue et du débat.

Dans ce contexte, les délibérations, interpellations des Ministres et du Premier Ministre sont particulièrement importantes tout comme la médiatisation de vos positionnements, dont nous avons bien senti lors de ces deux comités techniques qu'elles "gênaient" le déroulement des opérations, mais

il est clair aussi que le temps joue contre nous et que « la balle » est désormais dans le camp des Ministres.

A cet égard, nous avons pu constater récemment que M. le Ministre de la ruralité avait émis d'importantes réserves sur les cartes N.R.P. qui ont été validées par la Direction Générale des Finances Publiques (voir ci-dessous).

De même nous assistons à la montée de la mobilisation des élu.e.s et des usagers dans plusieurs départements (voir ci-dessous la mobilisation du Lauragais).

Nous constatons également que Mme Maryse Carrère, sénatrice des Hautes Pyrénées, a d'ores et déjà saisi le Ministre et soulevé à juste raison les carences évidentes de la concertation menée par la DGFIP, demandant en conséquence la suspension des projets programmés au regard également de la situation de crise sanitaire, économique et sociale que vit le pays.

En outre lors de ces deux comités techniques, si nous avons une nouvelle fois constaté que la DDFIP programme la disparition de toutes les trésoreries du département à l'horizon du 1er janvier 2023 pour leur substituer des Etablissements France Services ainsi que la concentration des services des impôts des particuliers et des entreprises sur Tarbes, nous avons également constaté que la DDFIP des Hautes Pyrénées programme une réduction des plages d'ouverture au public sur tous les sites du département, y compris sur les plus importants.

Là encore, la DDFIP 65 « utilise » la crise sanitaire qui conduit à des dispositions particulières d'accueil durant la période actuelle de confinement pour pérenniser ces nouveaux horaires (à titre d'exemple l'amplitude d'ouverture du centre des finances publiques de Tarbes passerait ainsi de 24 heures hebdomadaires à 13 heures (l'accueil général du public ne serait plus assuré que le matin et l'après-midi sur rendez-vous ce qui réduirait de manière drastique la possibilité de répondre aux problématiques rencontrées par les populations).

Vous trouverez ci-dessous la photographie des réductions des horaires d'ouverture au public programmées par la direction locale à l'échelle du département.

Les représentants du personnel ont obtenu que ces nouvelles dispositions horaires ne soient mises en place qu'à titre transitoire, durant la période de confinement, mais le DDFIP compte remettre le sujet à l'ordre du jour à l'issue de la période.

Par ailleurs, le directeur a également indiqué que les engagements de présence d'agents des finances publiques dans les Etablissements France Service feraient l'objet d'une révision annuelle en fonction des affluences, l'idée étant (compte tenu des contraintes budgétaires) de réduire progressivement ces temps de présence.

En outre, les antennes dites pérennes (Service des Impôts des Particuliers de Lourdes et de Lannemezan) n'auraient de pérennes que le nom puisque leur maintien serait tributaire du nombre d'emplois (minimum de 8 agents par antenne défini par la DGFIP) que la DDFIP 65 n'est pas en mesure de garantir à court et moyen terme (l'exemple le plus frappant en la matière étant celui de l'antenne du Service des Impôts des Entreprises de Lannemezan mise en place en janvier 2018 et supprimé au 1^{er} janvier 2021).

Nous constatons donc que, dans le contexte de la crise sanitaire à laquelle notre pays est confronté, et alors que le Premier Ministre a mis, à juste titre, l'accent sur le rôle essentiel des services publics, dont les services publics de contact et de proximité, d'accueil des usagers, la DGFIP poursuit un processus de réforme, dont l'essentiel des dispositions aboutit à remettre en question la présence des services publics financiers sur le territoire.

Ainsi, les réorganisations à la DGFIP se traduisent par des suppressions d'emplois et de services.

Outre la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique, les exemples sont par ailleurs nombreux : poursuite des réorganisations des DREAL ; réforme de l'Inspection du travail ; relance de la réforme du réseau de proximité de la DGFIP et transfert des taxes de la DGDDI à la DGFIP mettant en péril l'existence même de la direction des douanes ; réforme de la direction des écoles ; poursuite du

processus Ma Santé 2022, qui s'est traduit notamment par des suppression des emplois en milieu hospitalier et fermeture de lits...

Toutes ces régressions se mettent en place en l'absence , quand ce n'est pas un refus, de réels débats et avis sur l'opportunité des réformes et leurs conséquences à partir d'éléments documentés, alors qu'il s'agit de questions de fonds importantes, tant pour les agents que les conditions de mise en oeuvre des missions de service public.

C'est pourquoi, nos organisations syndicales nationales ont demandé à minima la suspension des réformes controversées, afin que toute l'attention, dans le cadre du dialogue social, soit concentrée sur les besoins prioritaires liés à la situation de crise sanitaire.

Nous rappelons à cette occasion que nous demandons, de longue date, le lancement d'un réel débat de fond sur les missions de service public et l'adéquation nécessaire des moyens.

Dans ce cadre, nos organisations nationales ont d'ailleurs demandé la réactivation du Conseil National des Services Publics au titre du plan de relance.

Conscients que c'est par la mobilisation des élus, des populations et des agents des finances publiques que nous parviendrons à faire entendre ces priorités, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous serons ainsi aux côtés des élus et des populations de la Neste-Barousse qui organisent SAMEDI 5 DECEMBRE 2020 à partir de 15 h 00 un rassemblement devant la trésorerie de Loures Barousse.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de notre haute considération.

Contacts pour l'intersyndicale :

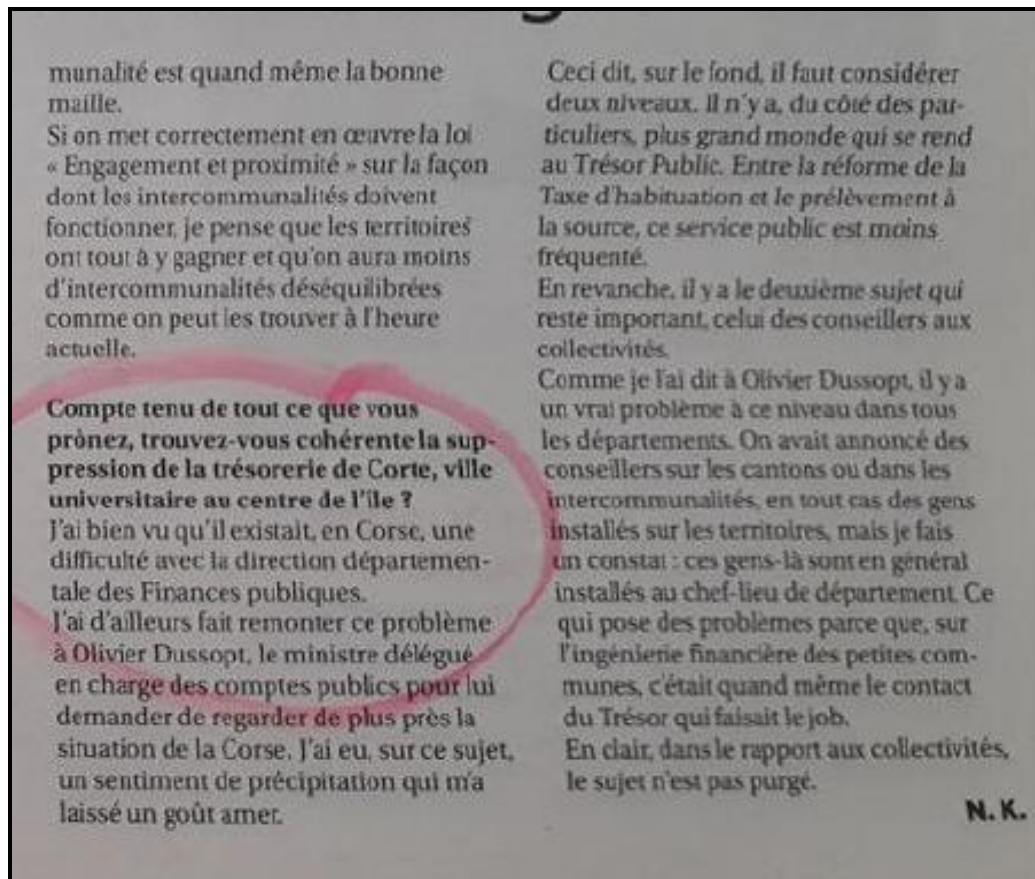
♦ José Navarro
Secrétaire CGT Finances Publiques
07.89.52.26.14
jnavarro.cgt6565@orange.fr

♦ Pascale Senmartin
Solidaires Finances Publiques
pascale.senmartin@dgfip.finances.gouv.fr

♦ Marie-Françoise Thomas
FO DGFIP
marie.thomas@dgfip.finances.gouv.fr

1°) Expression dans Corse Matin du Ministre de la ruralité Joel Giraud :

Dans le corse matin du 19 novembre (photos jointes) **le ministre de la ruralité Joel Giraud épingle la DDFIP de Haute Corse sur sa précipitation dans l'élaboration de la carte NRP. Il affirme même "avoir eu un goût amer" concernant cette carte.** Cette prise de position prouve bien que rien n'est perdu et que la mobilisation commence à porter ses fruits. Raison de plus pour continuer et l'amplifier. L'enjeu en vaut la peine.



2°) Mobilisation des élus du Lauragais article de la voix du midi du 20.11.2020 :

Réorganisation des finances publiques : l'appel à « résister » des élus de Terres du Lauragais

Lors du conseil communautaire du mardi 17 novembre, plusieurs élus de Terres du Lauragais ont appelé à combattre le projet de réorganisation des services des finances publiques.

- **Article complet :** https://actu.fr/occitanie/villefranche-de-lauragais_31582/reorganisation-des-finances-publiques-l-appel-a-resister-des-elus-de-terres-du-lauragais_37606938.html?fbclid=IwAR0ZVqzQLblrTVrmqoGSLXyRquYTowl1FAfL9sqkWveO_-ejogrJjS2Fzqxg
- **Extraits :** Le président de Terres du Lauragais poursuivait son intervention en expliquant les raisons de son **opposition à ce projet de nouveau réseau de proximité** : pointant du doigt en particulier le possible transfert de la gestion des budgets de 31 collectivités de sa communauté de communes vers le centre des finances publiques de Revel :

"Je vous préviens que l'on va élaborer une motion que nous prendrons pour défendre le service public des finances publiques tel qu'on l'a toujours imaginé, avec des trésoreries de proximité mais certainement pas des regroupements à Revel pour traiter tout l'est du territoire Haute-Garonne. S'il faut aller courir chez le percepteur à Revel, on y arrivera, c'est pas un souci ! Mais à ce moment-là, on perd complètement la notion de proximité et ce lien que l'on avait avec notre percepteur. Ils nous raconteront toujours ce qu'ils voudront mais on vous appelle à résister et à défendre le service public des trésoreries tel que nous le connaissons aujourd'hui sur notre territoire."

LE PLAN DE DESTRUCTION DE LA DDFIP 65 SUR TROIS ANS :

2021.

- ♦Transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers des trésoreries mixtes de Loures-Barousse, Saint-Laurent de Neste et des Coteaux vers le SIP de Lannemezan;
- ♦Transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers des trésoreries mixtes de Tournay et Bagnères-de-Bigorre vers le SIP de Tarbes;
- ♦Transfert de la gestion de l'hôpital de Tarbes à la trésorerie de Lourdes;
- ♦Transfert de la gestion des collectivités de Lourdes -hors hôpital- au SGC de Tarbes;
- ♦Transfert de la gestion des collectivités des trésoreries de TAE et TPM au SGC de Tarbes;
- ♦Création, à Juillan et à Lourdes, de deux postes de CDL de la CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées;
- ♦Transfert de la gestion des collectivités des trésoreries de Loures-Barousse, Saint-Laurent-de-Neste, Tournay et Lannemezan au SGC de Lannemezan, création à cette occasion;
- ♦Création des postes de CDL de la CC Neste-Barousse à Saint-Laurent-de-Neste, de la CC du Plateau de Lannemezan (Lannemezan) et de la CC du Val d'Arros (à Tournay).

2022

- ♦Création du SIP départemental avec deux antennes pérennes à Lourdes et Lannemezan;
- ♦Fermeture des trésoreries d'Argeles-Gazost et de Luz-Saint-Sauveur suite au transfert de la gestion de leurs collectivités vers le SGC de Tarbes; la création de l'antenne du SGC de Tarbes à Argelès-Gazost permet de conserver les effectifs sur place.
- ♦Transfert de la gestion des collectivités de la trésorerie de Bagnères-de-Bigorre -hors hôpital- au SGC de Tarbes;
- ♦Création des postes de CDL de la CC Pyrénées-Vallée-des-Gaves (Argelès) et de la CC Haute-Bigorre (Bagnères);
- ♦Rattachement de la gestion des hôpitaux de Bagnères-de-Bigorre et Lannemezan à la TH départementale de Lourdes, avec création d'une antenne hospitalière à Bagnères-de-Bigorre.

2023

- ♦Fermeture des trésoreries des Coteaux et d'Aure-Louron suite au transfert de leurs collectivités au SGC de Lannemezan;
- ♦Création des postes de CDL de la CC Aure-Louron à Arreau et de la CC Pays de Trie et du Magnoac à Castelnau-Magnoac.
- ♦Les opérations pour lesquelles un accord sera formalisé bénéficieront d'une garantie de maintien des structures (postes comptables, antennes, permanences...) jusqu'en 2026, date de fin des prochains mandats municipaux.

ADRESSES INSTITUTIONNELLES

- **M. Olivier Dussopt** Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, chargé des comptes publics.

139 rue de Bercy 75572 Paris

- **Directeur de Cabinet : M Florian Colas**

Adresse électronique : florian.colas@cabinets.finances.gouv.fr

- **Directeur de cabinet de M. Bruno Le Maire : M.Nicolas Dufaud**

Adresse électronique : nicolas.dufaud@cabinets.finances.gouv.fr

- **M. Jérôme Fournel, Directeur Général des Finances Publiques**

Bâtiment Colbert Télédocus 341
139 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12

Adresse électronique : jerome.fournel-dgfip@dgfip.finances.gouv.fr

- **M Rodrigue Furcy** Préfet des Hautes Pyrénées .

Adresse électronique : rodrigue.furcy@hautes-pyrenees.gouv.fr

- **M. Rémi Viénot, Directeur départemental des finances publiques des Hautes Pyrénées.**

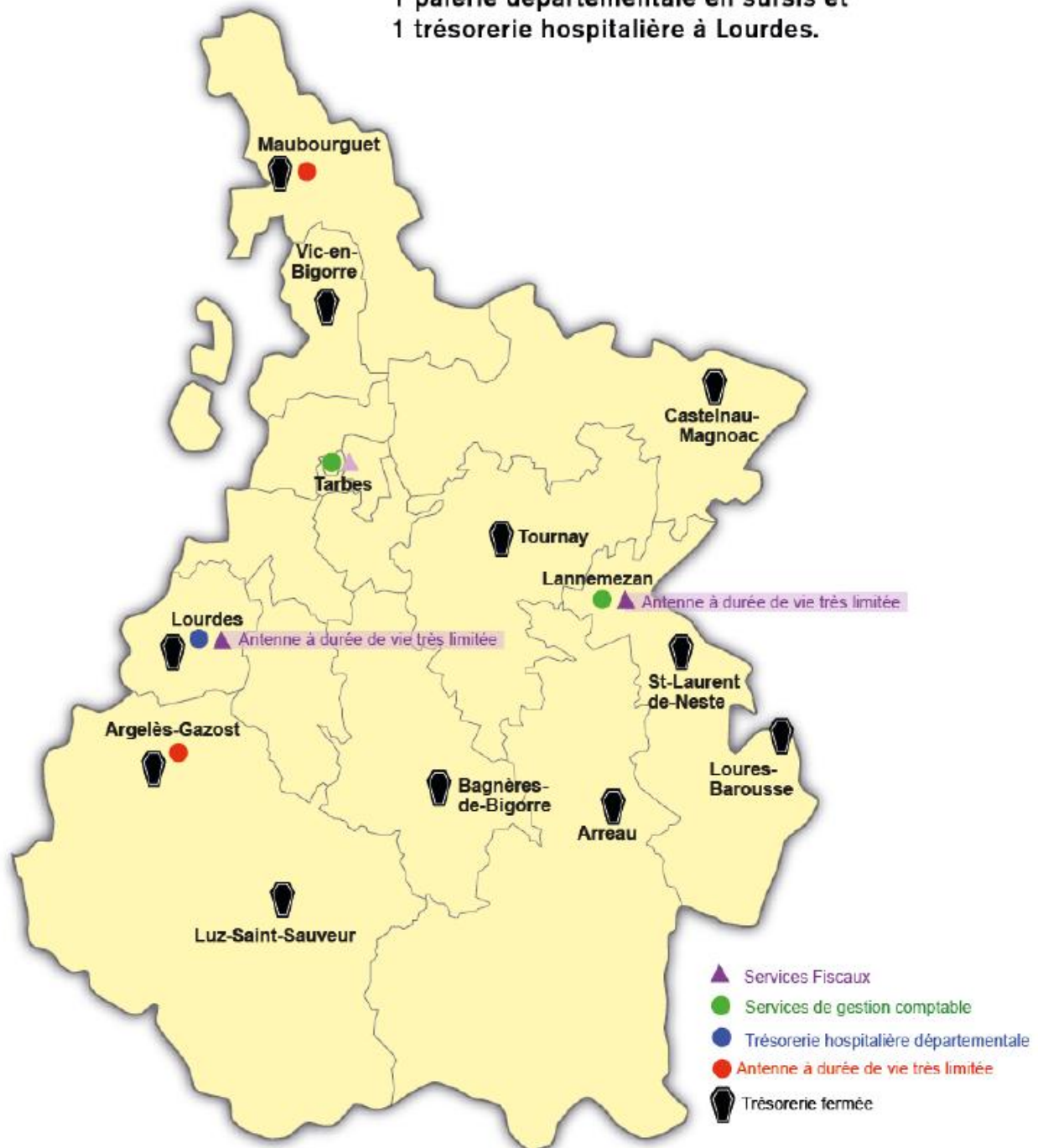
4 chemin de l'Ormeau
65000 Tarbes.

Adresse électronique : remi.vienot@dgfip.finances.gouv.fr

LE RESEAU DES FINANCES PUBLIQUES à L'HORIZON 2023 :

13 trésoreries fermées + concentration des SIP et SIE à Tarbes :

2 services comptables (Tarbes et Lannemezan)
1 service des impôts des particuliers à Tarbes
1 service des impôts des entreprises à Tarbes
1 paierie départementale en sursis et
1 trésorerie hospitalière à Lourdes.



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLICS ACTUELS ET FUTURS :

Ouverture DOFIP65

		SITUATION ACTUELLE						PROJET				
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Trésorerie Lannemezan	m	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	m	8h45-12h	8h45-12h sur rendez-vous	8h45-12h	8h45-12h sur rendez-vous	8h45-12h
	ap-m	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture	ap-m	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture
Trésorerie Lourdes	m	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	m	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h
	ap-m	13h30-15h30	13h30-15h30	13h30-15h30	13h30-15h30	fermeture	ap-m	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture
Trésorerie Luz Saint Sauveur	m	8h30-12h	8h30-12h	8h30-11h	8h30-12h	8h30-12h	m	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	ap-m	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture	ap-m	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture
Trésorerie Tarbes Adour Echez	Horaires du CFP						m	8h45-12h	8h45-12h	fermeture	8h45-12h	8h45-12h
	ap-m	13h30-16h15	13h30-16h15	fermeture	13h30-16h15	fermeture	ap-m	fermeture	fermeture	fermeture	13h30-16h15 sur RV (régisseurs)	13h30-16h15 sur RV (régisseurs)
Trésorerie Tarbes Municipale	Horaires du CFP						m	8h45-12h	8h45-12h	fermeture	8h45-12h	8h45-12h
	ap-m	13h30-16h15	13h30-16h15	fermeture	13h30-16h15	fermeture	ap-m	fermeture	fermeture	fermeture	13h30-16h15 sur RV (régisseurs)	13h30-16h15 sur RV (régisseurs)
SIE Hautes-Pyrénées	Horaires du CFP						m	8h45-12h sur rendez-vous	8h45-12h sur rendez-vous	8h45-12h sur rendez-vous	8h45-12h sur rendez-vous	8h45-12h sur rendez-vous
	ap-m	13h30-16h15	13h30-16h15	fermeture	13h30-16h15	fermeture	ap-m	13h45-16h15 sur rendez-vous	13h45-16h15 sur rendez-vous	fermeture	13h45-16h15 sur rendez-vous	fermeture

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLICS ACTUELS ET FUTURS :

Ouverture DDFIP65

		SITUATION ACTUELLE						PROJET				
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
SIP Lourdes	m	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	m	9h-12h	9h-12h	fermeture	9h-12h	9h-12h
	ap-m	13h30-15h45	13h30-15h45	13h30-15h45	13h30-15h45	fermeture	ap-m	13h30-15h45	13h30-15h45 avec ou sans RV	fermeture	13h30-15h45 avec ou sans RV	13h30-15h45
		Professionnels : réception sur rendez-vous tous les après-midi.										
SIP Tarbes		Horaires du CFP								8h45-12h		
	m	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	m	8h45-12h	8h45-12h	sur rendez- vous	8h45-12h	8h45-12h
	ap-m	13h30-16h15	13h30-16h15	fermeture	13h30-16h15	fermeture	ap-m	13h45-16h15 sur rendez- vous	13h45-16h15 sur rendez- vous	fermeture	13h45-16h15 sur rendez- vous	fermeture
SIP Lannemezan	m	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	m	8h45-12h	8h45-12h sur rendez- vous	8h45-12h	8h45-12h sur rendez- vous	8h45-12h
	ap-m	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture	ap-m	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture
SDIF		Horaires du CFP								8h45-12h		
	m	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	m	8h45-12h	8h45-12h	sur rendez- vous	8h45-12h	8h45-12h
	ap-m	13h30-16h15	13h30-16h15	fermeture	13h30-16h15	fermeture	ap-m	13h45-16h15 sur rendez- vous	13h45-16h15 sur rendez- vous	fermeture	13h45-16h15 sur rendez- vous	fermeture
SPFE		Horaires du CFP								8h45-12h		
	m	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	m	8h45-12h sur rendez- vous	8h45-12h sur rendez- vous	8h45-12h sur rendez- vous	8h45-12h sur rendez- vous	8h45-12h sur rendez- vous
	ap-m	13h30-16h15	13h30-16h15	fermeture	13h30-16h15	fermeture	ap-m	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture	fermeture